INTERNATIONAL

Les politiques de l'ESS : une approche comparée

Ces synthèses ont été rédigées dans le cadre d'un exercice pédagogique réalisé au sein du cours « Les politiques d'ESS : une approche comparée » de Sciences Po Bordeaux en 3ème année en 2025 en partenariat avec le GSEF.

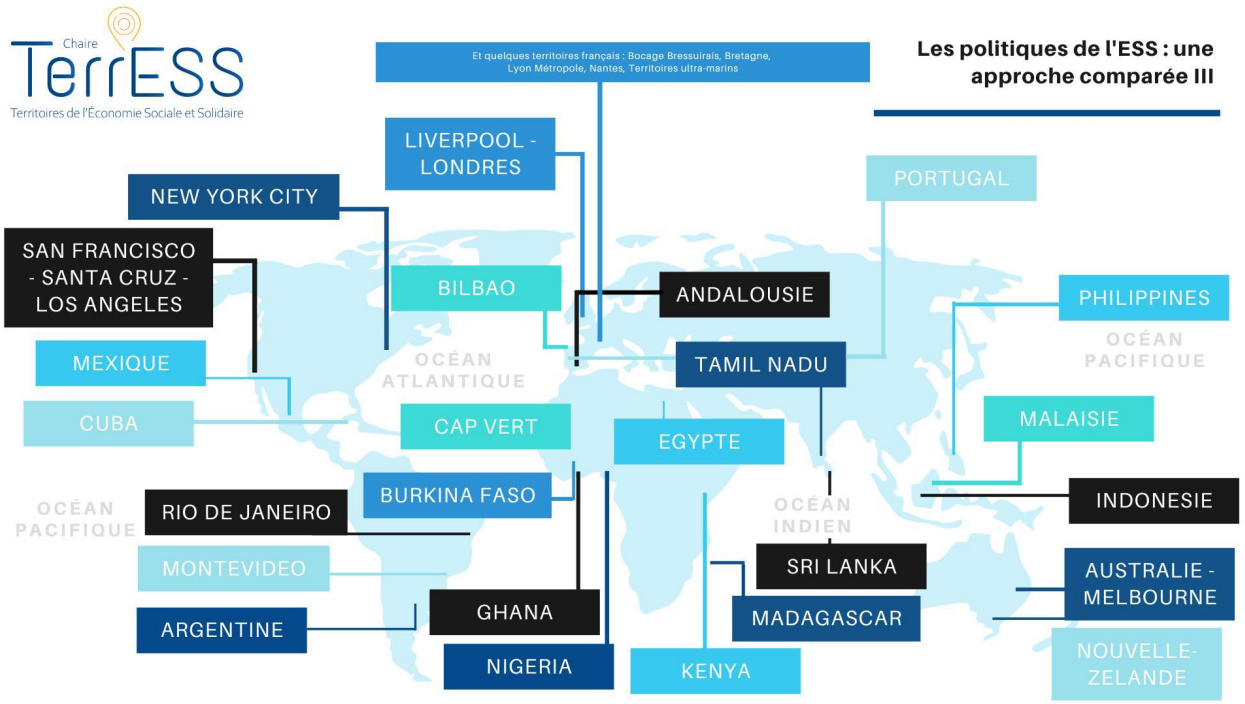

Bocage Bressuirais

Par Quentin CASIER, Roméo LE GAUDION, Pablo LUCO, Flavie OLIVIER et Charlotte PEREZ

L'agglomération du Bocage Bressuirais, plus communément appelée "Agglo2B" est une communauté d'agglomération formée depuis le 1 janvier 2014 à l'issue de la fusion de 7 collectivités, dans le cadre de la loi du 12 juillet 1999. Elle regroupe un ensemble de 33 communes "au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire"[1]. L'Agglo 2B dispose de compétences obligatoires ce qui lui donnent l'accès à un certain nombre de leviers lui permettant d'agir directement sur son territoire.

Au niveau géographique l'Agglo 2B s'étend sur une surface de 1318 km au sein du Bocage Bressuirais, dans le nord du département des Deux-Sèvres. Le bocage, paysage rural formé de parcelles (prés ou prairies) limitées et closes par des haies bordant des chemins creux, symbolisant la tradition agricole d'élevage animaliers de la région[2]. L'Agglo 2B est en effet un territoire marqué par l'agriculture[3], mais pas seulement. Comme le met en avant la géographe Marjolaine Bros-Balthazard, le Bocage Bressuirais est un territoire néo-industriels français[4]. Le tissu industriel y est très dense, ce qui explique la forte croissance démographique de cet espace depuis la fin des années 1990.

Ces caractéristiques expliquent les difficultés auxquelles fait face l'Agglo 2B, parmi lesquelles : le logement, la mobilité, des salaires bas, un pouvoir d'achat médian,... Ces problèmes, notamment la grande dépendance à la voiture, touchent particulièrement les jeunes actifs, qui font ainsi face à des difficultés d'accès à l'emploi. C'est ici que l'ESS entre en jeu, puisque comme nous l'explique le directeur de la maison de l'emploi de Bressuire, l'ESS permet notamment dans ce territoire déjà dynamique avec un faible taux de chômage, combler ce que l'industrie n'arrive pas à combler totalement.

Cependant, dès le départ nous partions d'une hypothèse contradictoire. L'ESS était bien présente sur le territoire, avec un important tissu associatif, un territoire 0 chômeur, ... Nous, qui pour certains vivons sur ce territoire étions persuadés de l'incroyable dynamique présente. Néanmoins, d'un point de vue institutionnel, l'Agglo 2B semblait être une "zone blanche" en termes d'ESS. Aucune mention sur le site de l'Agglo 2B, pas de chargé de mission,... elle ne semblait pas faire partie du tableau institutionnel. Nous avons donc voulu revenir à ce qui a fait, ce qui continue de faire et ce qui fera l'ESS : ses acteurs, grands comme petits.

Ainsi, à travers cette synthèse nous avons à cœur de répondre à plusieurs de nos questionnements. Comment mettre en avant l'ESS déjà présente sur le territoire ? Dans quelle mesure les acteurs de l'ESS permettent-ils de répondre aux enjeux auxquels se confrontent la population ? Et finalement, le manque d'institutionnalisation est-il un problème pour le développement du territoire ?

Nous avons été frappés par l'absence de référence à l'ESS dans les documents et rapports produits par l'agglomération du Bocage Bressuirais. Nous avons alors décidé de nous adresser directement aux acteurs que nous rattachions à l'ESS en interrogeant 7 personnes au travers d'entretiens non directifs (voir Annexe 1) dans le but de réaliser un bilan et une réflexion sur l'économie sociale et solidaire pour ce territoire.

[1] Article L5216-1 du code général des collectivités territoriales

[2] Voir annexe 3

3 Selon l'INSEE, en 2021 5,3% des personnes en emploi exercent dans le secteur agricole contre 1,5% la même année sur l'ensemble de la France

[4] Marjolaine Gros-Balthazard, « À la découverte des territoires néo-industriels français », Géoconfluences, décembre 2019. Voir Annexe 4

Des acteurs multiples de l'ESS présents sur tout le territoire

Tout d'abord nous avons remarqué un très fort tissu associatif qui s'étend sur tout le bocage bressuirais. Ce tissu, présent depuis très longtemps sur le territoire est la base de l'ESS, c'est en tout cas ce qui est ressorti de la plupart de nos entretiens. Les associations diverses et variées tant par leur forme que leurs objectifs quadrillent quasiment tout le territoire. Certaines associations agissent directement comme "Vivre au peux" à Peux du Pin (79), qui s'occupe de l'accueil de migrants ou encore Bocage Pays Branché, qui tente de valoriser et sauvegarder le paysage du Bocage, notamment les haies. Un autre bon exemple est la Colporteuse, située à Argentonnay (79). Créée en 2007 à l'initiative de 3 personnes, cette association fait maintenant partie du réseau "Être" qui a une portée nationale. Les jeunes sans diplômes peuvent ainsi découvrir des métiers d'avenir en lien avec la transition écologique. L'association met aussi en place des chantiers participatifs, un bar associatif, un jardin, ... C'est un véritable terreau pour le lien social et l'éducation populaire. D'autres associations comme la CIVAM (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) du bocage portent plus sur la réflexion. C'est un réseau d'agriculteurs et de ruraux qui travaillent collectivement à la réflexion pour un nouveau système agricole. Toutes ces associations sont en partie financées par l'Agglo 2B, la région, l'Union Européenne et/ou l'Etat français. Elles montrent à quel point la dynamique de solidarité est forte dans le nord de ce petit département.

De plus, certains acteurs, s'ils ne se reconnaissent pas directement dans l'ESS, contribuent fortement à son développement, notamment la Maison de l'emploi de Bressuire. Association avec un statut spécial, elle contribue grandement au développement de l'ESS et prend en charge des missions propres à ce domaine. Comme nous l'ont expliqué son directeur et son vice-président, la structure représente quand même des structures de l'ESS, son 5ème collège y est d'ailleurs dédié. Elle a, au terme d'une réflexion collective, mis à disposition une infirmière psy qui va sur les chantiers participatifs pour combler le manque de formation des animateurs dans ce domaine. Elle met également à disposition un parc de scooter pour permettre à des jeunes d'accéder à des contrats d'apprentissage, solutionnant ainsi une partie du problème de la mobilité. La maison de l'emploi est principalement financée par l'Etat, même si son fonctionnement est aussi en partie financé par l'Agglo 2B.

Enfin, certains acteurs déjà présents se revendiquent déjà de l'ESS et s'inscrivent dans le cadre d'organisations nationales. C'est le cas notamment des Ateliers du Bocage, entreprise de réinsertion professionnelle qui dispose de l'agrément ESUS[5] et qui emploie plus de 200 salariés. Son directeur Nicolas Lebeau la définit comme "une coopérative sociale et environnementale". Le but étant de réinsérer les personnes au niveau de l'emploi et développer l'économie circulaire à travers différentes activités parmi lesquelles : le reconditionnement d'appareil numérique ainsi que le recyclage de palettes. Le slogan est bien trouvé "EMPLOYER-RÉEMPLOYER". L'entreprise s'inscrit ainsi pleinement dans le cadre de l'ESS. Ce qui la démarque notamment selon son directeur c'est sa gouvernance. Chaque personne a le même poids au sein du conseil d'administration. La transparence et l'égalité sont de mises puisque l'écart maximum entre les salaires peut seulement être de facteur 3 et les profits sont uniquement réinvestis, pas de primes, pas de dividendes. Elle s'inscrit au niveau national dans le mouvement Emmaüs grâce auquel elle a vu le jour. Au niveau international la coopérative fait référence aux ODD qui ont été définis dans le cadre de l'ONU.[6]

[5] L'agrément Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'Économie sociale et solidaire (ESS) de 2014 et complété par la loi Pacte de 2019.

On voit donc bien qu'il y a une multiplicité d'acteurs sur le territoire tant au niveau de la forme que des objectifs auxquels ils répondent. On a aussi remarqué au fil de nos échanges que les acteurs étaient en relation entre eux. Le poste de psychologue est un bon exemple puisqu'il a été pensé conjointement entre les 3 acteurs présentés précédemment et il est mis à disposition de ces derniers.

Un territoire qui s'inscrit (en partie) dans le plan national des territoires 0 chômeurs

La loi n°2016-231 du 29 février 2016 prévoyait dans 10 territoires, une expérimentation visant à résorber le chômage de longue durée, en permettant à des personnes privées d'emploi depuis plus d'un an et résidant depuis plus de six mois sur un territoire habilité, d'être embauchées en contrat à durée indéterminée par des entreprises.

Cette initiative vise à résorber le chômage de longue durée à l'échelle locale en mobilisant les ressources existantes pour créer des emplois adaptés aux besoins des personnes durablement privées d'emploi (PPDE). Trois idées sous-tendent ce projet : personne n'est inemployable si l'emploi est adapté à ses capacités et aspirations ; le travail ne manque pas : de nombreux besoins sociétaux ne sont pas couverts, notamment dans des secteurs comme l'environnement ou le lien social et enfin l'argent ne manque pas, mais il est souvent mal employé : les coûts du chômage (indemnités, aides sociales, manque à gagner fiscal) s'élèvent à 43 milliards d'euros par an, selon ATD Quart Monde. L'expérimentation repose sur six principes clés : l'exhaustivité territoriale, l'embauche non sélective, la qualité de l'emploi, le temps de travail choisi, l'emploi-formation et la création nette d'emplois.

Les comités Locaux pour l'Emploi (CLE) sont des structures territoriales qui coordonnent l'expérimentation. Elles recensent les chômeurs de longue durée, identifient les activités utiles à développer et veillent à l'exhaustivité de la démarche. Les entreprises à But d'Emploi (EBE) sont des structures de l'ESS, elles embauchent les PPDE pour des activités utiles non couvertes par le marché local (recycleries, épiceries solidaires, services de proximité…). Concernant le financement, il y a la contribution au Développement de l'Emploi (CDE) financée par l'État et les départements mais aussi le chiffre d'affaires des EBE qui complètent les subventions publiques.

L'ESIAM, Entreprise Solidaire d'Initiatives et d'Action Mauléonaise est une entreprise à but d'emploi. Cette association est issue de l'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée. L'ESIAM est une EBE lancée le 3 janvier 2017 avec 17 salariés. Aujourd'hui plus de 77 chômeurs du territoire ont signé un CDI au sein de l'ESIAM. L'ESIAM travaille étroitement avec divers acteurs qui contribuent à son financement et donc à son bon fonctionnement comme le département des Deux-Sèvres, la maison de l'emploi du bocage bressuirais, la région Nouvelle-Aquitaine, la commune de Mauléon et les communes associées ou encore l'agefiph qui contribue à améliorer l'inclusion professionnelle des personnes handicapées en France. À travers ses missions, son fonctionnement et ses objectifs l'ESIAM a clairement une vocation sociale autant qu'un intérêt public.

D'une part, la structure comble une zone blanche entre les entreprises et les collectivités en se chargeant de tâches considérées comme trop coûteuses ou reléguées au second plan. C'est le cas pour l'atelier démantèlement d'éléments de menuiserie, l'atelier recyclage de palettes ou encore la marque "Végétal Local" qu'a déposé l'ESIAM, laquelle s'occupe, entre autres, de ramasser les graines des fruits

du bocage pour préserver les espèces locales. Les matériaux recyclés sont séparés (quincaillerie, bois, PVC, verre, tissu…) puis revendus aux entreprises locales ou aux particuliers. D'autre part cette EBE rend des "services au territoire", c'est-à-dire qu'elle offre son soutien aux autres structures de la commune de Mauléon - la mairie, les autres associations de Mauléon, mais aussi des entreprises, des collectivités et des particuliers - et pallie les insuffisances de la communauté. Dans son projet, l'ESIAM associe utilité sociale, à travers ses objectifs de réemploi et de soutien à la communauté et aux entreprises, et engagement écologique en promouvant des pratiques éco-responsables qui imprègnent toutes les personnes qu'elle aide au quotidien.

Les politiques publiques comme soutien à l'ESS

Dans le nord Nouvelle-Aquitaine où se situe l'Agglo 2B, la Direction Economie Sociale et Solidaire et Innovation Sociale se charge de développer et soutenir les initiatives du territoire ainsi que de stimuler son développement. C'est la même chargée de mission, Lucie Malivert, qui représente les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime, démontrant déjà la carence de représentation institutionnelle de l'ESS dans la région. Lors de nos échanges avec les associations du Bocage, nous nous sommes aperçues que l'ESS n'y a pas de réel soutien juridique ou financier. Il n'y a quasiment aucune mention de l'ESS comme tel dans les statuts juridiques des entreprises ou appels à projets, excepté quelques exceptions (ateliers du bocage, …). De plus, aucun organisme n'est membre du "Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire" (RCTES) et "Maison Projet" est la seule adhérente de la CRESS NA dans le nord Deux-Sèvres.

C'est principalement l'Europe qui donne des aides financières aux projets. Lié à l'ESS, Stéphane Jeannot nous a cité le programme de "Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale" (LEADER) (voir Annexe 6) en soutien aux territoires ruraux et financé par le "Fond européen agricole et de développement de l'espace rural" (FEADER). Les acteurs privés et publics bénéficiant du programme se regroupent en "Groupes d'Action Locale" (GAL), le Bocage Bressuirais étant présent sur la carte des GAL. Mais en général les initiatives du territoire ne se reconnaissent pas de l'ESS et font appel à des financements qui relèvent de structures plus conventionnelles et traditionnelles pour les associations ou entreprises comme des appels à projets mais qui viennent souvent en complément d'autofinancement et qui ne mentionnent pas l'ESS. Par exemple au sein de l'Agglo 2B c'est le "service de développement économique" avec qui nous avons échangé, qui tend à accompagner tous types d'entreprises et projets et qui renvoie vers les aides de la région Nouvelle-Aquitaine. Ils n'y dédient pas de service à l'ESS.

Les petits acteurs qui se retrouvent pourtant dans ces principes ont une réticence à se rapprocher de soutiens "institutionnalisés" comme pourrait l'être l'ESS, une problématique perçue comme très urbaine et abstraite. Les porteurs de projets d'ESS sont aussi écartés par d'autres projets plus traditionnels et qui captent plus les objectifs recherchés par les élus. Enfin, les acteurs perçoivent les grilles à remplir pour être défini de l'ESS comme une charge supplémentaire et complexe.

Au sujet des Objectifs de développement durable (ODD), le travail décent, les valeurs naturalistes et l'économie circulaire sont historiquement au cœur des lignes associatives du territoire. Ces objectifs sont aussi dans la feuille de route *Néo Terra* initiée par la région en 2019 et qui vise à orienter les politiques publiques du territoire vers la transition écologique en accordant des aides aux projets tournés vers ce type de démarches. En revanche, le territoire est plus en retard sur la question des inégalités de genre. Peu d'organismes soutiennent explicitement cet objectif.

Finalement, la place de l'ESS sur le plan politico-administratif est ambigüe selon les acteurs. Il n'y a aucune mention de l'ESS sur le territoire tandis que ses principes se retrouvent dans les associations présentent depuis longtemps : à travers la communauté d'Emmaüs qui a plus de 40 ans par exemple. Le tissu associatif étant dense dans le nord Deux-Sèvres, il possède un poids important auprès des habitants de l'agglomération, d'autant qu'elles sont d'initiatives bénévoles pour la plupart. De fait, les désaccords des acteurs, entre ce qui pourrait faire partie ou non de l'ESS, émane potentiellement du manque de cadre institutionnel.

Le manque d'institutionnalisation est-il un problème ?

Après avoir montré que l'ESS était bien présente sur le territoire malgré le manque d'institutionnalisation, nous allons conclure en nous demandant si finalement ce manque d'institutionnalisation représentait un problème pour le territoire.

On serait d'abord tenté de répondre non, puisque l'ESS s'est plutôt bien développée sur le territoire même en l'absence d'institutionnalisation. Les acteurs ne manquent d'ailleurs souvent pas d'intégration dans des échelles plus grandes que le territoire. Si on prend le cas des Ateliers du bocage par exemple, leurs produits reconditionnés, notamment les smartphones bénéficient d'une aura nationale voire quasiment internationale. L'entreprise qui a souvent été vue comme trop humble a d'ailleurs une envie de partager son savoir faire et médiatiser leurs projets, ce qui explique notamment leur participation au documentaire Néo Terra qui met en avant les différentes initiatives liées à la transition sociale et environnementale. De nombreuses associations s'inscrivent aussi dans des projets nationaux, comme le réseau "Être" pour la colporteuse. Ainsi, les acteurs s'engagent bien dans des dynamiques d'envergure nationale voire parfois internationale. Cela est nécessaire à notre sens puisque comme nous l'a expliqué Nicolas Lebeau, les vents contraires se font de plus en plus présents et de plus en plus forts. Alors que le système économique qui a créé tous ces problèmes essaie par tous les moyens de perdurer (financement d'études climatosceptiques,...), il est impératif que les forces de l'économie sociale et solidaire s'allient pour développer un ensemble plus fort.

En ce sens, il serait intéressant d'institutionnaliser l'ESS dans l'Agglo 2B, pour permettre l'émergence d'un cadre encore plus favorable à cette dernière. Cependant et comme mentionné dans plusieurs entretiens, cela doit se faire à deux conditions : que les acteurs de l'ESS puissent garder leur liberté d'entreprendre et que l'Etat ne se repose pas sur eux pour accomplir les missions qui lui reviennent par obligation. Trop souvent l'Etat voit en l'ESS une solution miracle sur laquelle il se repose alors sans rien faire. Alors que Coluche espérait ne plus avoir besoin des restos du cœur 3 ans après leur création, cette structure existe toujours et est plus nécessaire que jamais. L'idée n'est pas que l'institution délaisse ses problèmes à l'ESS, mais qu'elle participe activement à la mise en place de solutions durables ne représentant pas seulement un pansement sur le système, mais étant la graine d'un nouveau système.

[6] Voir annexe 5 en lien avec les ateliers du bocage

Sources

Europe en Nouvelle-Aquitaine. (n.d.). Vous avez un projet de développement des territoires

Consulté le 20 décembre 2024, sur https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/th%C3%A9matique/vous-avez-un-projet-de- developpement-des-territoires.html

ESIAME Business Education. Disponible en ligne : https://esiamebe.fr/

Gros-Balthazard Marjolaine. (2019). « À la découverte des territoires néo-industriels français ». Géoconfluences, décembre. Disponible en ligne : https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-de s-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/territoires-neoindustriels

La Colporteuse, annuaire d'Argentonnay. Disponible en ligne : https://www.argentonnay.fr/annuaire/la-colporteuse/

La Colporteuse, réseau Graine Pays de la Loire. Disponible en ligne : https://www.grainepc.org/La-Colporteuse

Les Ateliers du Bocage, Emmaüs International. Disponible en ligne : https://ateliers-du-bocage.fr/

Nouvelle-Aquitaine. (n.d.). Carte Leader 2 [Pièce jointe]. Consulté le 20 décembre 2024, sur chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://cartes.nouvelle-aquitaine.pro/server/rest/services/gal_leader2/FeatureServer/0/31/attachments/445

Nouvelle-Aquitaine. (n.d.). Néo Terra : La stratégie régionale pour les transitions. Consulté le

20 décembre 2024, sur https://www.nouvelle-aquitaine.fr/linstitution/les-demarches-de-linstitution/neo-terra-la-strateg ie-regionale-pour-les-transitions

RTES. (n.d.). Site officiel du Réseau des territoires pour l'économie solidaire. Consulté le 20 décembre 2024, sur https://www.rtes.fr/

Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). Disponible en ligne : https://www.tzcld.fr/

Vie publique. (n.d.). « Territoires zéro chômeur de longue durée : vers un droit à l'emploi ? ». Disponible en ligne : https://www.vie-publique.fr/eclairage/286834-territoires-zero-chomeur-de-longue-duree-vers- un-droit-lemploi

Casier Quentin, Le Gaudion Roméo, Luco Pablo, Olivier Flavie Perez Charlotte

1. Grille des entretiens

Nom, prénom	Fonction de l'enquêté	Type d'entretien	Durée de l'entretien
Philippe Coutand	Citoyen militant et engagé du territoire investis dans différentes associations	Non directif	1h
Rochard Loic	Vice président de la Maison de l'emploi de Bressuire	Non directif	1h30
Robin Alain	Directeur de la Maison de l'emploi de Bressuire	Non directif	40min
Nathalie Poulain et Hélène Bourasseau	Service de développement économique de l'Agglo 2B	Non directif	1h
Stéphane Jeannot	Consultant en ESS + Fondateur de "Maison de projet"	Non directif	1h30
Nicolas Lebeau	Directeur Général SCIC Ateliers du Bocage	Non directif	1h

2. Carte du territoire : en rose région naturelle du "bocage bressuirais"

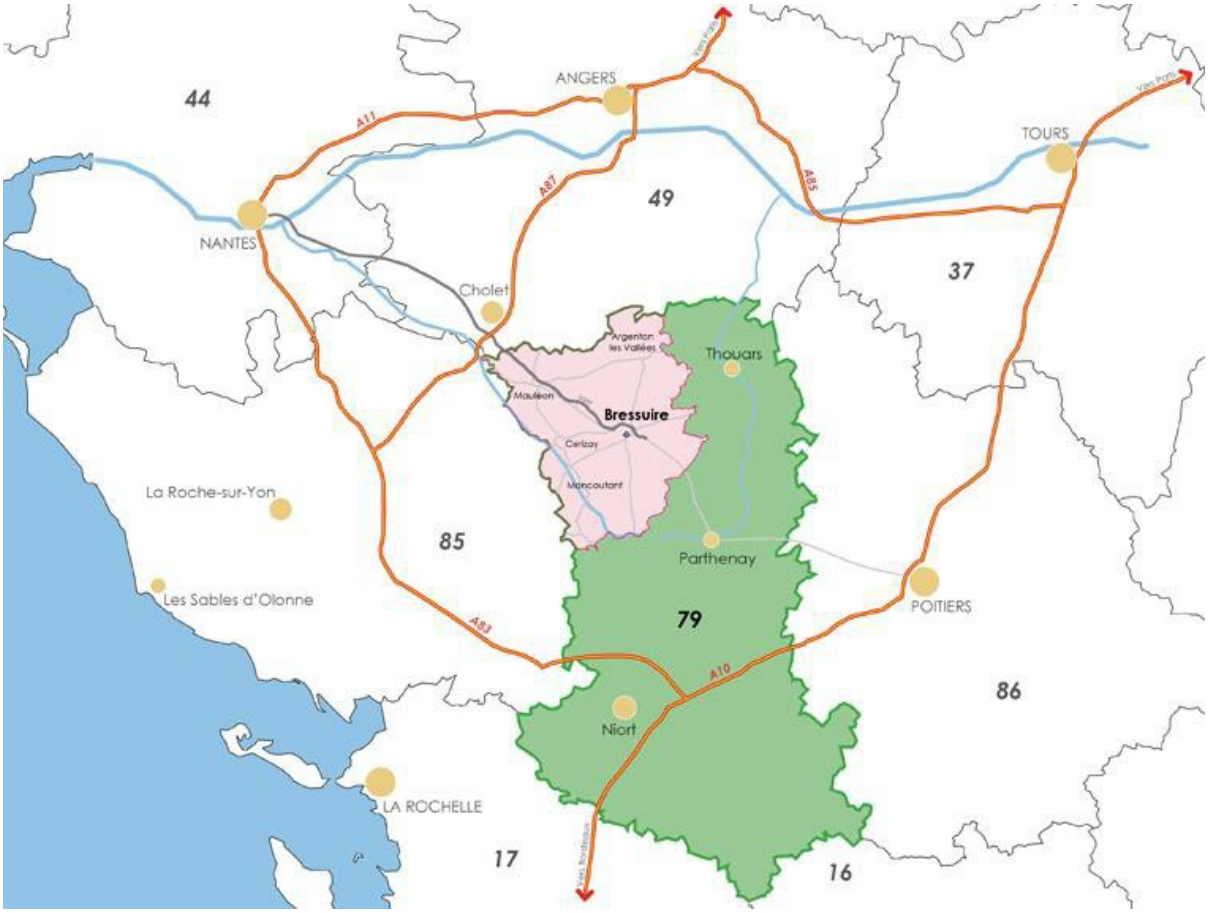

3. Paysage du bocage

4. Source. Gros-Balthazard Marjolaine. (2019). « À la découverte des territoires néo-industriels français ». Géoconfluences, décembre

Figure 6. Répartition de l'emploi industriel au sein du Bocage Bressuirais (2012)

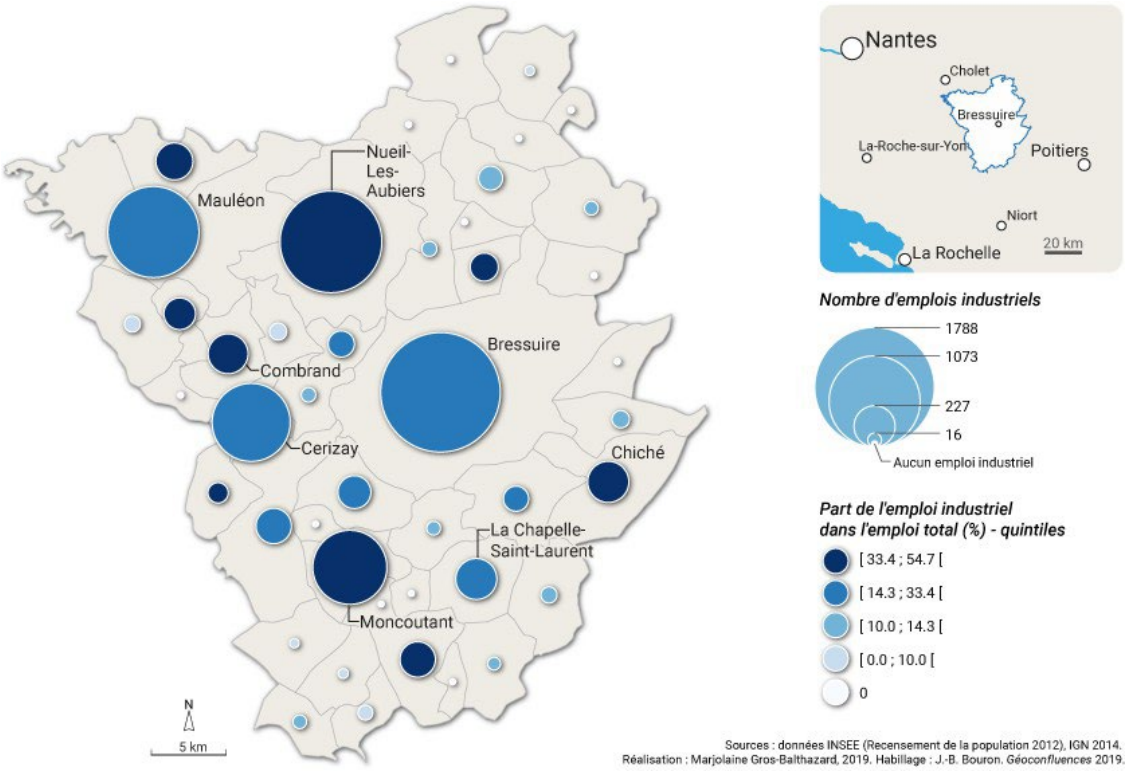

Figure 9. Dynamiques des activités industrielles spécifiques du Bocage Bressuirais (2007-2014)

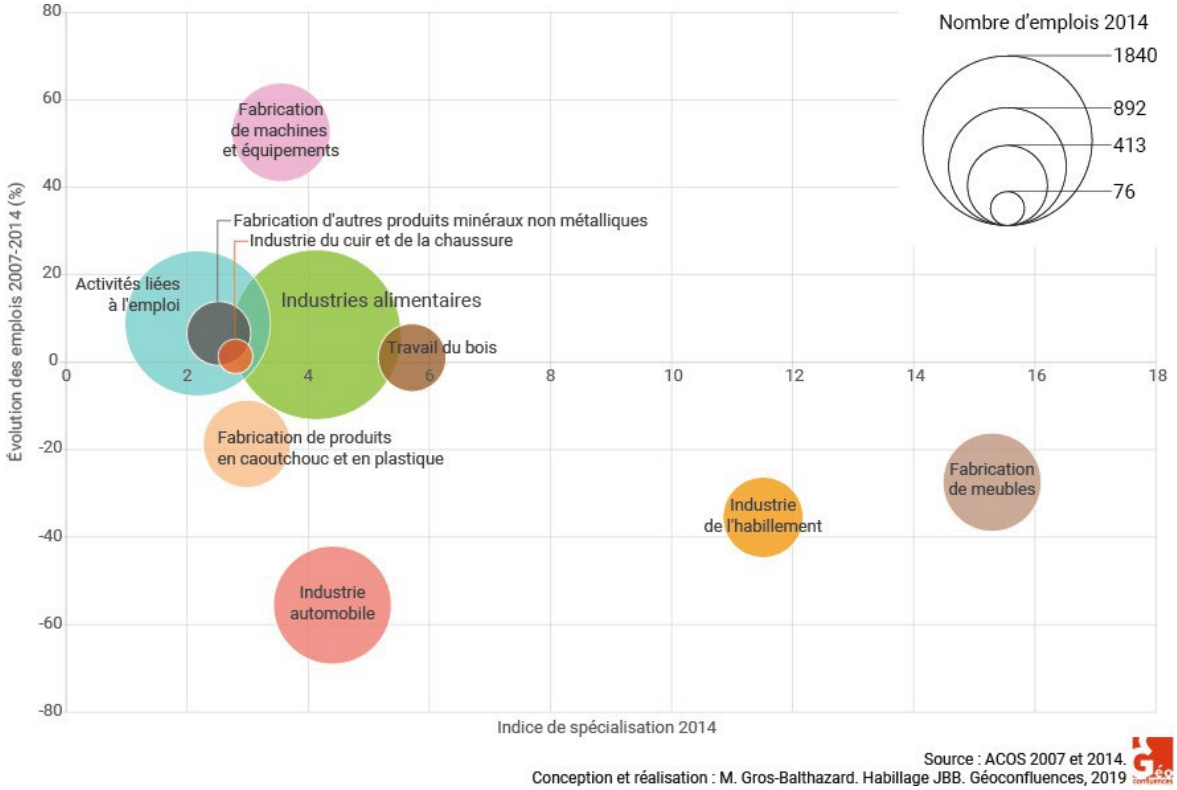

Source : ACOS 2007 et 2014.
Conception et réalisation : M. Gros-Balthazard. Habillage JBB. Géoconfluences, 2019

5. Les ateliers du bocage (voir : Site internet)

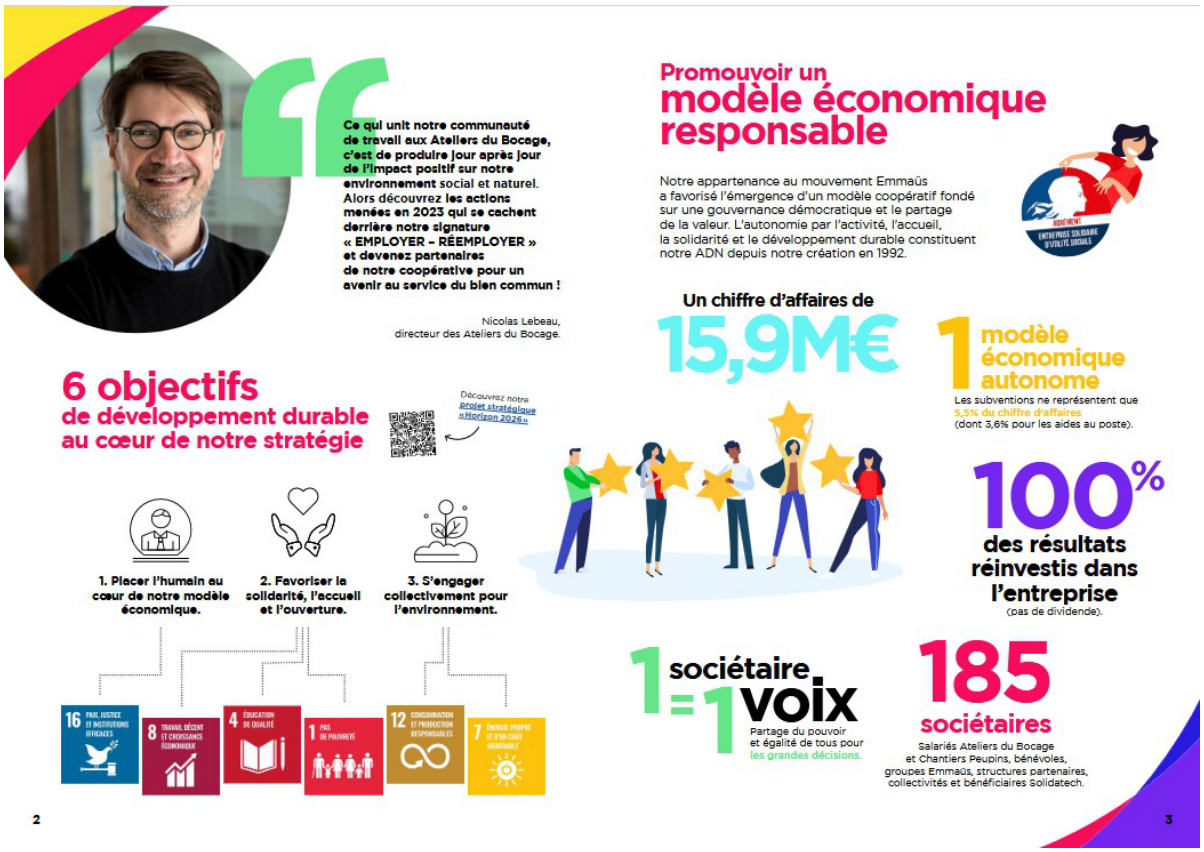

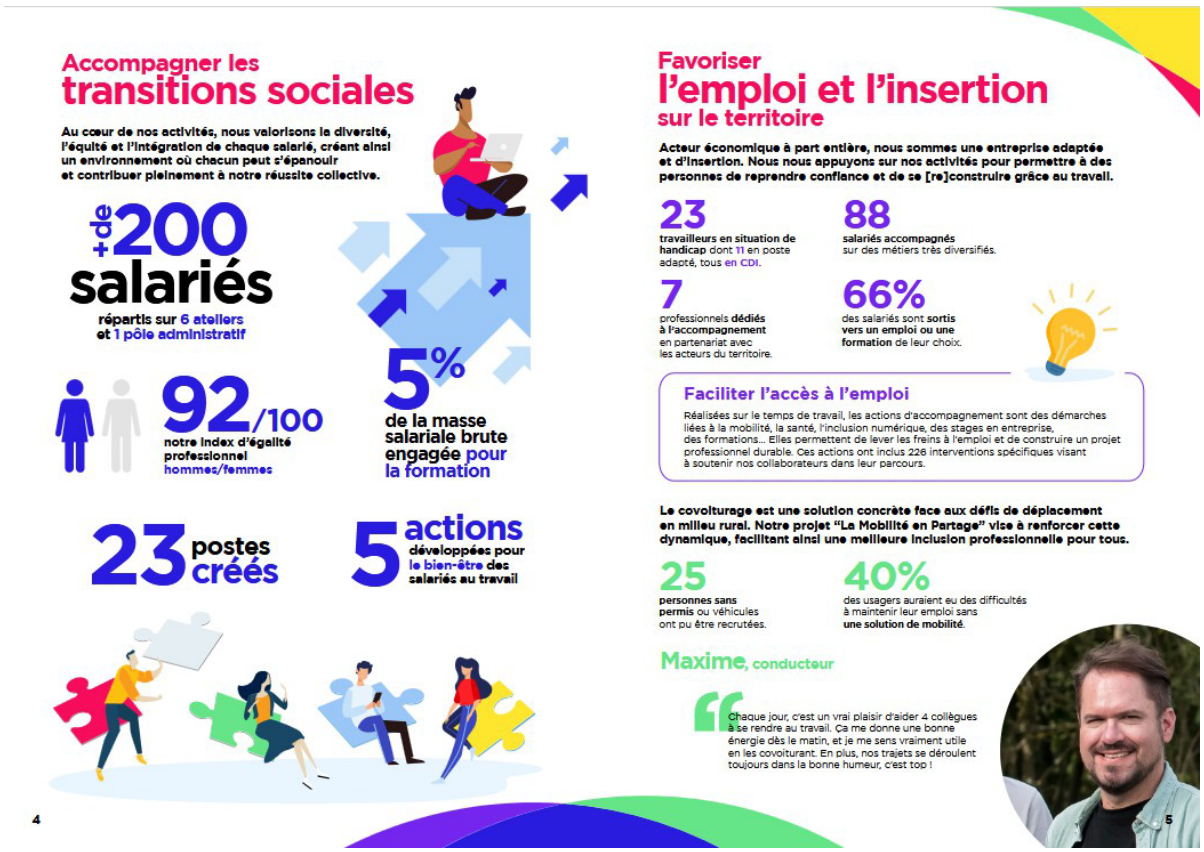

6. Fiche d'action transmise par : Isabelle SIMON, Chargée de mission LEADER /FEDER OS5

Version 1_2 – GAL du 3 octobre 2024

ACTION 2	**GARANTIR UNE OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ EN MILIEU RURAL POUR TOUS LES PUBLICS**	
Objectif prioritaire 1	**Structurer le maillage de l'offre de services sur le territoire pour une répartition plus efficiente**	
Fonds mobilisé et montant	**FEADER / LEADER**	**227 466 €**
Version consolidée	03/10/2024	
Indicateurs de réalisation associés **Indicateurs de résultat associés**	Indicateurs de réalisation et de résultat associés : Les indicateurs sont renseignés par l'AGR à l'échelle des programmes et par le GAL à l'échelle de la stratégie : A l'échelle des programmes : il s'agit des indicateurs de réalisation et de résultat tels que prévus dans le programme régional et dans le PSN (ex : création d'emploi). Des indicateurs de performance supplémentaires pourront être intégrés suite aux modifications du Plan Stratégique National. A l'échelle du GAL les indicateurs attendus seront : <u>Indicateurs de réalisation</u> - Population couverte par les projets - Nombre de dossiers soutenus - Montant moyen de subvention FEADER attribué par dossier - Montant moyen de dépenses publiques par dossier <u>Indicateurs de résultat</u> - Nombre d'emplois créés	
Descriptif synthétique du contenu et objectifs prioritaires en lien avec la stratégie	Le territoire du Bocage Bressuirais se caractérise par un taux élevé de jeunes qui, faute de formations supérieures suffisantes, quittent le territoire pour les agglomérations de Nantes, Angers, la Rochelle, Niort… Parallèlement, on assiste à un vieillissement de la population. Compte tenu de l'augmentation de l'espérance de vie, les personnes âgées restent de plus en plus longtemps à domicile. Il en résulte un besoin croissant de services de proximité et de lien social. Enfin, le faible taux de qualification de la population induit des difficultés d'insertion pour une part graduelle de la population. Une offre de services innovants et accessibles à tous en matière de formation des jeunes et des publics fragiles, de services et commerces de proximité, etc. serait un véritable levier pour ce territoire. **<u>Objectifs opérationnels</u>** • Élargir l'offre de formation pour les jeunes et les publics fragiles • Favoriser l'accès de tous les publics aux commerces et services de proximité • Développer le lien social, les solidarités entre habitants et acteurs du territoire • Créer des alternatives à la voiture individuelle **<u>Effets attendus</u>** ➢ Amélioration du maillage et de l'offre de services et commerces de proximité ➢ Meilleur accès aux services et commerces ➢ Accroissement de la qualité de vie, de la cohésion sociale et des solidarités	
Type d'actions soutenues	- Études et démarches d'accompagnement… - Création et développement des équipements et services favorisant la formation des jeunes et des publics fragiles - Investissements permettant le maintien et l'installation du dernier commerce, café, restaurant et services de sa catégorie, marchands et non-marchands, sédentaires, itinérants, dématérialisés y compris dans les communes associées ou déléguées	